



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 3455

Texte de la question

M. Michel Dasseux appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la question des retraites des agents généraux de l'assurance. Un différend oppose en effet leur caisse de retraite, la CAVAMAC, et les compagnies d'assurances. L'association de défense des agents généraux actifs ou retraités demande en effet à ces compagnies de s'acquitter de cotisations qui seraient dues depuis 1967. Même si cette affaire est avant tout de la responsabilité des partenaires sociaux, l'Etat ne peut s'en désintéresser. C'est pourquoi il lui demande quelle action est envisagée pour aider à la résolution de ce différend et permettre ainsi une juste revalorisation des retraites de ces agents.

Données clés

Auteur : [M. Michel Dasseux](#)

Circonscription : Dordogne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3455

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3284